

L'ESSENTIEL 2025

© France Parrainages - Alexandre Sattler



france-parrainages.org



“ Un lien qui transforme la vie ”

NOS MISSIONS, NOS ACTIONS



© France Parrainages

Association de solidarité reconnue dans l'aide à l'enfance, France Parrainages, issue du Centre Français de Protection de l'Enfance, agit depuis 79 ans en faveur des enfants. Nous mettons en place en France et à l'international des programmes de parrainages et de développement qui permettent de soutenir et d'accompagner les enfants et les jeunes dans la durée pour leur donner les moyens de grandir dans les meilleures conditions. Nous nous engageons à ce que, quel que soit le pays dans lequel nous intervenons - en France ou à l'international - chaque enfant soutenu puisse se construire et s'épanouir dans le respect de ses droits fondamentaux. En 2025, plus de 23 000 enfants ont été aidés en France et dans le monde.

NOTRE SOLUTION : LE PARRAINAGE

Des millions d'enfants et de jeunes sont aujourd'hui vulnérables et isolés en France et dans le monde : le nombre d'enfants et de jeunes non scolarisés a augmenté de 22 millions depuis 2023 et s'élève désormais à 272 millions dans le monde¹ ; en France, chaque année, près de 385 000 enfants et jeunes majeurs sont pris en charge par la protection de l'enfance² et 2,4 millions de familles sont monoparentales dont 20% vivent dans des conditions de précarité sociale et familiale³.

Pour changer la situation de ces enfants et leur permettre de se construire un avenir, l'association a fait du parrainage son dispositif central.

Le parrainage, c'est une relation bénéfique et durable avec un parrain ou une marraine sur qui compter, c'est un lien qui redonne confiance, qui fait grandir et aide les enfants à s'épanouir. Le parrainage, c'est un lien qui transforme la vie.

Depuis la création de France Parrainages, plus de 100 000 enfants ont ainsi été accompagnés vers une vie meilleure et nous avons pu compter en 2025 sur l'engagement à nos côtés d'environ 10 000 parrains, marraines, donateurs et bénévoles.

France Parrainages agit à travers deux types de parrainages qui, s'ils se basent tous les deux sur la mise en place d'un soutien par un adulte à un enfant ou à un jeune, ont des logiques sensiblement différentes.

En France, nous apportons un soutien affectif, social et éducatif à un enfant ou un jeune en situation d'isolement ou de vulnérabilité par la création d'un lien privilégié durable avec un parrain bénévole et le soutien des parents dans leur rôle.

Dans les départements avec lesquels l'association a signé une convention, le parrainage de proximité s'adresse à des enfants de 2 à 18 ans et à des jeunes adultes accompagnés vers l'autonomie. Les parrains et marraines accueillent les enfants bénévolement. Les dépenses liées à l'équipe en charge de l'accompagnement et de la sécurisation des relations de parrainages sont principalement financées grâce à des subventions publiques nationales et départementales et au concours de mécènes privés.

En 2025, France Parrainages a accompagné des parrainages de proximité en Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Picardie, Nord, Pas-de-Calais, Ardennes, Ile-et-Vilaine, Moselle, Gironde, Meuse, Seine-et-Marne, Puy-de-Dôme, Manche, Eure-et-Loir et dans le Calvados.

Le réseau France Parrainages regroupait à fin 2025, outre France Parrainages, cinq associations partenaires et actives dans le domaine du parrainage de proximité dans les départements des Bouches-du-Rhône, de la Charente-Maritime, du Var, du Rhône et des Vosges⁴.

À l'international, à travers nos partenaires locaux avec lesquels sont mis en place des parrainages et des programmes de développement, nous soutenons et accompagnons, dans la durée les enfants et jeunes les plus défavorisés pour leur permettre :

- de satisfaire leurs besoins vitaux tels que l'alimentation, la santé et l'accès à l'eau potable,
- de progresser vers l'autonomie grâce à l'éducation et à l'accompagnement social.

A fin 2025, France Parrainages mène des programmes dans 15 pays en Afrique, Asie, Amérique Latine et Europe de l'Est avec 39 partenaires locaux, organisations et associations locales, laïques ou religieuses, sélectionnées pour leur parfaite connaissance du tissu socioéconomique local et des besoins des populations. Ces actions sont financées par les montants versés par les parrains et donateurs : l'essentiel des sommes collectées est reversé sur le terrain, le solde servant à couvrir les frais de suivi.

NOS VALEURS



Réciprocité



Engagement



Proximité

NOS MISSIONS

- **IDENTIFIER LES BESOINS**
des enfants vulnérables et isolés
- **METTRE EN PLACE ET ACCOMPAGNER**
les parrainages dans la durée
- **SOUTENIR ET COLLABORER**
avec les acteurs locaux clés
- **FAIRE RECONNAÎTRE et PROMOUVOIR**
le parrainage

SOURCES : (1) Unesco, juin 2025. (2) DREES 2025. (3) INSEE.

(4) Les associations partenaires du réseau France Parrainages sont indépendantes et n'entrent donc pas dans le périmètre de la reconnaissance « Don en Confiance » de France Parrainages.

NOS PRINCIPES D'INTERVENTION

France Parrainages place les enjeux de qualité et de sécurité au cœur de ses interventions en France comme à l'international. Elle s'astreint à des processus rigoureux pour protéger les enfants, les parrains et marraines et pour s'assurer d'une utilisation optimale des dons qui lui sont confiés.

En France, nos équipes de professionnels du champ social interviennent à toutes les étapes depuis l'évaluation des candidatures jusqu'à la mise en place des binômes et l'accompagnement de leur relation dans l'intérêt de l'enfant. Le travail est réalisé en appui avec les tutelles ainsi que les interlocuteurs dans l'écosystème de l'enfant. Ceci permet une approche coordonnée, cohérente et en amélioration constante à partir des retours d'expérience partagés.

À l'international, nos partenaires sur le terrain sont régulièrement audités et doivent répondre à des normes conventionnelles strictes sur l'utilisation des dons et la qualité de leurs actions. L'équipe qui pilote depuis le siège est en lien étroit avec le terrain ainsi qu'avec les parrains et marraines afin de garantir à tout moment transparence, efficacité et fluidité dans le suivi. Elle a notamment développé une interface personnalisée et sécurisée inédite, dédiée à la correspondance entre les parrains et les filleuls.

De manière générale, la gouvernance de l'association a une approche centrée sur la gestion et la prévention des risques pour les enfants, leur famille et les parrains, marraines et donateurs. L'association se fixe des normes visant l'équilibre financier et la pérennité de nos actions dans un souci constant de répondre au mieux et dans la durée aux besoins des enfants.



© France Parrainages

CHIFFRES CLÉS ET FAITS MARQUANTS EN 2025

Le parrainage de proximité

1 077
**PARRAINAGES
ACCOMPAGNÉS**

DANS LES ANTENNES DE
FRANCE PARRAINAGES

1 366

SI L'ON AJOUTE LES ASSOCIATIONS
PARTENAIRES MEMBRES DU
RÉSEAU FRANCE PARRAINAGES ⁽⁵⁾

15
**ANTENNES
DE PARRAINAGE
DE PROXIMITÉ**

5
**ASSOCIATIONS
PARTENAIRES ⁽⁵⁾**
MEMBRES DU RÉSEAU
FRANCE PARRAINAGES

Le réseau France Parrainages poursuit son ambition de permettre chaque année à davantage d'enfants de bénéficier du parrainage de proximité.

Dans les antennes de France Parrainages, le nombre de binômes accompagnés a cru de plus de 13% en passant de 953 en 2024 à 1 077 en 2025.

Le parrainage international

22 120
**ENFANTS ET
JEUNES AIDÉS**
INDIVIDUELLEMENT OU
COLLECTIVEMENT ⁽⁶⁾

DONT
9 419
ACCOMPAGNÉS AU TITRE
DU PARRAINAGE INDIVIDUEL ⁽⁷⁾

39
**PARTENAIRES LOCAUX
DANS LE MONDE**

168
**CENTRES DE
PARRAINAGES**
À L'INTERNATIONAL
SITUÉS DANS 15 PAYS

Au global sur nos 15 pays d'intervention, le nombre de parrainages accompagnés est passé de 9 768 en 2024 à 9 174 en 2025. Malgré cette baisse significative due à un contexte économique et géopolitique compliqué, il est à noter que le volume des dons collectés au titre des parrainages est en légère progression de plus de 1%.

⁽⁵⁾ Les associations partenaires du réseau France Parrainages sont indépendantes et n'entrent donc pas dans le périmètre de la reconnaissance « Don en Confiance » de France Parrainages. ⁽⁶⁾ Enfants soutenus dans leur scolarité ou dans l'accès à leurs besoins vitaux (alimentation, eau, hygiène...) grâce au parrainage ou aux projets de développement à l'international, au cours de l'année. ⁽⁷⁾ Enfants accompagnés à l'international dans leur scolarité et soutenus dans leur accès aux besoins vitaux à travers les parrainages individuels au cours de l'année. Le chiffre est plus important que le nombre de parrainages accompagnés parce que, dans les offres « parrainage plus » et « parrainage d'une famille », d'autres enfants bénéficient du parrainage en plus du filleul.

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION



© France Parrainages - Alexandre Sallier

RÉSULTAT

L'exercice 2025 de France Parrainages fait ressortir **un déficit de -159,3k€** soit une baisse de -310,3€ par rapport au résultat de 2024. Les produits collectés ont augmenté de +7,1% et les charges ont augmenté de +11,4%.

LES PRODUITS EN 2025

Le total des produits enregistrés s'élève à **8 214 k€**, en hausse de +7,1% par rapport à 2024. Cette hausse provient pour +2,8% de la générosité public et non public, +2,9% des subventions et autres concours publics, +1,2% de l'utilisation des fonds dédiés antérieurs et +0,2% de reprises sur provisions et dépréciations.

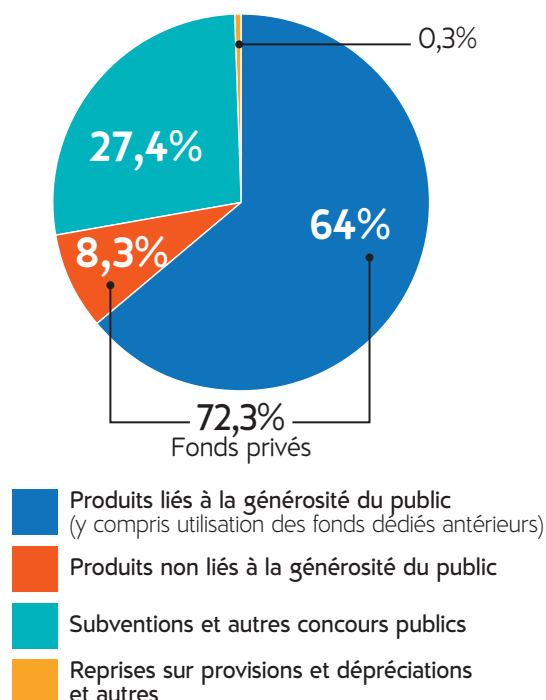
Les produits liés à la **générosité du public** représentent 64% de l'ensemble des produits. Ils s'élèvent à 5 251,5 k€ (dont 806 k€ d'utilisation de fonds dédiés antérieurs), en augmentation de +7% par rapport à 2024. Les dons manuels ont diminué de -92,6 k€, les legs et assurances vie ont augmenté de +438,3 k€, les cotisations sans contreparties ont diminué de -1,8 k€, le mécénat (les produits liés à la générosité des entreprises) a diminué de -15,3 k€. Les autres produits ont diminué de -8,8 k€. L'utilisation des fonds dédiés est en augmentation de +22,7k€.

Les produits non liés à la **générosité du public** représentent 8,3% de l'ensemble des produits. Ils s'élèvent à 680,9 k€ (dont 98 k€ d'utilisation de fonds dédiés antérieurs), soit une diminution de -5,1% par rapport à 2024 essentiellement liée à la baisse des contributions financières sans contrepartie pour -97k€.

Les **subventions et autres concours publics** représentent 27,4% de la totalité des produits. Elles s'élèvent à 2 254,9 k€, en hausse de +11,1% par rapport à 2024.

Les autres produits (**Reprise sur provisions et dépréciations**) restent marginaux.

LES PRODUITS PAR ORIGINE DE L'ASSOCIATION EN 2025



Les **fonds privés** représentent 72,3% (64% + 8,3%) des ressources.

LES CHARGES EN 2025

Les charges s'élèvent à 8 373,3 k€, en hausse de +11,4% par rapport à 2024.

Cette hausse des charges provient pour +7,1% des dépenses liées au parrainage en France et à l'étranger, +2,5% des frais de recherche de fonds, +2,4% des frais de gestion, -0,4% des reports des fonds dédiés et -0,3% de dotations aux provisions et dépréciations.

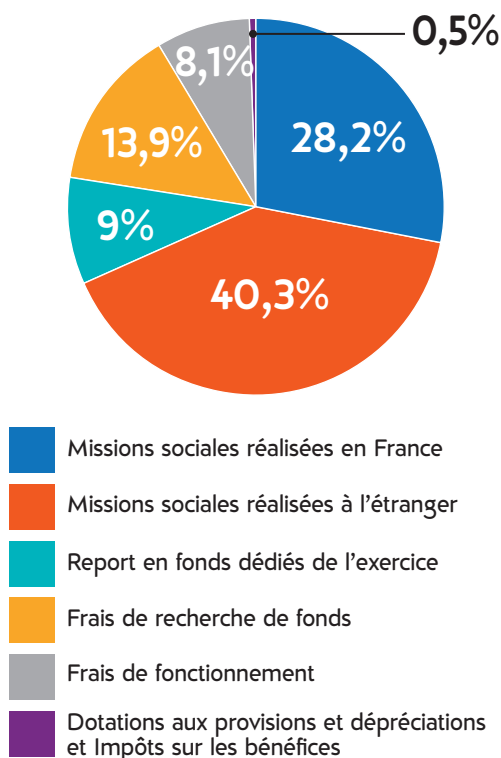
En 2024, les **missions sociales** représentent 68,5% des charges de l'association. Elles s'élèvent à 5 738,8 k€, en augmentation de +10,3% par rapport à l'année précédente. Elles se décomposent en **2 365,3 k€** (41,2%) au titre des missions réalisées **en France** et **3 373,4 k€** (58,8%) au titre de celles réalisées **à l'international**.

Le poste **Reports en fonds dédiés de l'exercice** correspond aux ressources collectées en 2025 (principalement au titre du parrainage international pour le quatrième trimestre) et non encore utilisées à fin 2025. Par sa nature, ce poste correspond à des missions sociales.

Les frais de recherche de fonds représentent 13,9% des charges. Ils s'élèvent à 1 166,9 k€, en hausse de +19,6% par rapport à 2024. Cette hausse s'explique par l'activation nécessaire d'un certain nombre de campagnes afin de recruter des nouveaux donateurs ce qui permet d'accompagner le développement de l'association.

Les frais de fonctionnement s'élèvent à 674,2 k€, en hausse de 35,9% par rapport à 2024.

LES CHARGES PAR DESTINATION DE L'ASSOCIATION EN 2025



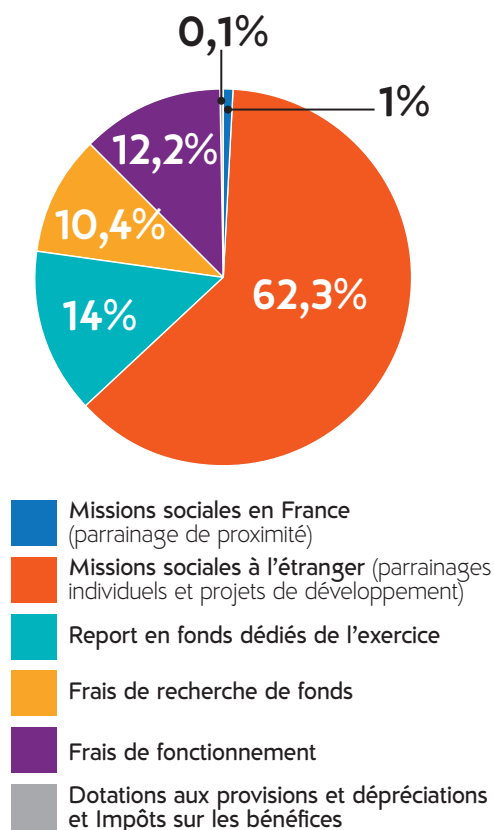
Les missions sociales représentent 68,5% du total des charges de France Parrainages.

Compte tenu de leur nature (essentiellement des fonds collectés au quatrième trimestre 2025 pour le parrainage international et non encore reversés au 31 décembre 2025) les reports en fonds dédiés de l'exercice correspondent de fait à des missions sociales.

La **partie des charges qui correspond à une utilisation de la générosité du public** s'élève à 5 410,8 k € soit 64,6% de l'ensemble des charges de l'exercice.

Ces charges se répartissent de la façon suivante :

CHARGES CORRESPONDANT À L'UTILISATION DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC



Par rapport à la ventilation globale des charges du graphique précédent on peut noter la part très faible des missions sociales en France, qui majoritairement ne sont pas financées par la générosité du public mais par d'autres sources de produits et notamment les subventions et autres concours publics.

TRÉSORERIE, RÉSERVES, FONDS PROPRES ET BILAN



TRÉSORERIE

Au 31 décembre 2025, la trésorerie nette⁽⁸⁾ de France Parrainages s'élève à 2 852 k€, en diminution de -82 k€ par rapport à 2024.

Le montant de la trésorerie de France Parrainages demeure à fin 2025 très supérieure à celui des fonds dédiés⁽⁹⁾ qui s'élève à 975,7 k€ au 31 décembre 2025. Le fonds Gulliver pour un montant de 50 k€ collecté les années précédentes a été utilisé en 2025 pour un co-financement de la campagne de recrutement de parrains pour l'antenne de la Manche qui a été ouverte en 2025.

RÉSERVES ET FONDS PROPRES

Au 31 décembre 2025, après affectation du déficit de l'exercice de -159,3 k€, les réserves s'élèveront à 1 461 k€. Les fonds propres totaux s'élèveront à 1 522 k€ : ils comprennent les fonds propres statutaires à hauteur de 61 k€, les réserves et le résultat de l'année.

France Parrainages pilote ses fonds en fonction de trois indicateurs :

- le premier indicateur permet d'évaluer l'indépendance financière de l'association, sachant que les commissaires aux comptes considèrent qu'un pourcentage de 20% serait jugé comme insuffisant. Chez France Parrainages, les fonds propres représentent 38,6% du total du passif du bilan, soit une baisse de -15,2% par rapport à 2024, ce qui correspond au déficit de cette année 2025 soit -159,3 k€.

⁽⁸⁾ Disponibilités et placements bancaires, valeurs mobilières de placements moins les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit. ⁽⁹⁾ Ce sont les dons et financements reçus sur l'exercice 2025 et non utilisés au 31 décembre 2025

Les deux autres indicateurs analysent la couverture des charges d'exploitation et la constitution en termes de produits d'exploitation. Les fonds propres représentent :

- 3,19 mois de charges d'exploitation (hors reversement parrainages monde), ce qui correspond à l'objectif de France Parrainages d'avoir des fonds associatifs qui peuvent couvrir entre 3 et 6 mois de charges ;
- 3,29 mois de produits d'exploitation (hors reversement parrainages monde), ce qui correspond à l'objectif de France Parrainages d'avoir des fonds associatifs supérieurs à 3 mois de produits d'exploitation.

BILAN SIMPLIFIÉ

ACTIF NET (K€)	2025	2024
1. Actif immobilisé	284	138
• Dont immobilisations corporelles	269	128
• Dont immobilisation financières	15	10
2. Actif circulant	3 660	3 556
• Dont valeurs mobilières de placement		2 939
• Dont disponibilités		
3. Autres		
TOTAL ACTIF	3 945	3 694
PASSIF (K€)		
1. Fonds propres	1 522	1 681
• Dont fonds propres	61	61
• Dont réserves	1 620	1 469
• Dont report à nouveau		
• Dont excédent ou déficit	-159	151
2. Fonds dédiés et fonds reportés	1 448	1 085
3. Provisions pour risques	68	84
4. Dettes	906	843
5. Autres		
Total passif	3 945	3 694

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Ces contributions traduisent l'ensemble des soutiens non monétaires apportés à l'association.

Pour permettre d'en apprécier l'importance, une valorisation en est faite sur la base d'un taux horaire.

Les contributions volontaires en nature s'élèvent à 8 350,5k€, soit une augmentation de +635,3 k€, +8,2% par rapport à 2024. Elles se répartissent entre :

- la valorisation du temps consacré par les parrains et marraines à leurs filleuls dans le cadre du parrainage de proximité qui représente un montant de 8 075 k€ soit une augmentation de +10,5% par rapport à 2024 liée au nombre de filleuls accompagnés ;
- le mécénat de compétences dont a bénéficié l'association et valorisé à 205,5 k€ soit une diminution de -37,4% par rapport à 2024 ;
- un don en nature pour 1,9 k€ ;
- la valorisation du bénévolat dont a bénéficié l'association au-delà du temps consacré aux filleuls par leurs marraines et parrains est de 68,1 k€ soit une diminution de -3,8% par rapport à 2024.

C'est un montant très significatif qui illustre l'importance pour l'association des soutiens non monétaires dont elle bénéficie de la part des parrains, marraines, bénévoles et mécènes de compétences.



CROD SIMPLIFIÉ

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (K€)	2025		2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Produits liés à la générosité du public	4 446	4 446	4 126	4 126
2. Produits non liés à la générosité du public	583		690	
3. Subventions et autres concours publics	2 255		2 029	
4. Reprises sur provisions et dépréciations	27	-	10	-
5. Utilisations des fonds dédiés antérieurs	904	806	811	783
TOTAL	8 214	5 252	7 666	4 909
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Missions sociales	5 739	3 427	5 202	3 237
2. Frais de recherche de fonds	1 167	560	976	271
3. Frais de fonctionnement	674	663	496	425
4. Dotations aux provisions et dépréciations	35	8	54	43
5. Impôts sur les bénéfices	5		6	
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	753	753	782	782
TOTAL	8 373	5 411	7 515	4 758
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-159	-159	151	151

CER SIMPLIFIÉ

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION (K€)	2025	2024	RESSOURCES PAR ORIGINE (K€)	2025	2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. Missions sociales	3 427	3 237	1. Ressources liées à la générosité du public	4 446	4 126
Réalisées en France	53	52	Cotisations sans contrepartie	87	89
Réalisées à l'étranger	3 373	3 184	Dons, legs et mécénats	4 352	4 021
2. Frais de recherche de fonds	560	271	• Dons manuels	3 604	3 697
Frais d'appel à la générosité du public	348	250	• Legs, donations et assurances-vie	531	92
Frais de recherche d'autres ressources	212	21	• Mécénats	217	232
3. Frais de fonctionnement	663	425	Autres ressources liées à la générosité du public	7	16
TOTAL DES EMPLOIS	4 649	3 932	TOTAL DES RESSOURCES	4 446	4 126
4. Dotations aux provisions et dépréciations	8	43	2. Reprises sur provisions et dépréciations	0	0
5. Reports en fond dédiés de l'exercice	753	782	3. Utilisation des fonds dédiés antérieurs	806	783
6. Excédent de la générosité du public de l'exercice	-159	151	4. Déficit de la générosité du public de l'exercice	0	0
TOTAL	5 252	4 909	TOTAL	5 252	4 909

RESSOURCES REPORTÉES liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)

	2025	2024
En début d'exercice	1 081	930
(+) Excédent ou (-) déficit	-159	151
En fin d'exercice	922	1 081

Pour plus de détail se référer au [rapport financier](#) disponible sur le site internet de France Parrainages.

CONTACTER L'ASSOCIATION

- **Par courrier** : France Parrainages - 23, place Victor Hugo - 94270 Le Kremlin-Bicêtre
- **Par téléphone** : 01 43 90 63 00
- **Par mail** : siege@france-parrainages.org
- **Site internet** : www.france-parrainages.org



© France Parrainages



FRANCE
parrainages

“Un lien qui transforme la vie”

france-parrainages.org

Créée en 1947, France Parrainages est une association humanitaire qui met en place et accompagne des parrainages, en France et dans 15 pays, sous différentes formes adaptées aux besoins d'enfants, d'adolescents et de jeunes qui vivent des situations familiales, éducatives et sociales difficiles. Toutes les informations de ce document sont issues des rapports d'activité et financier de l'année 2025 disponibles sur le site de l'organisation (france-parrainages.org) ou obtenus sur simple demande écrite. L'association France Parrainages (antennes de parrainage de proximité et actions à l'international) est reconnue « Don en Confiance », organisme de contrôle de la bonne utilisation des dons collectés par les associations et fondations.

